

Nuits de la lecture 2021

Avec 4 soirées, du jeudi 21 au dimanche 24 janvier, et un temps fort le samedi 23, se déroulera, dans toute la France, la cinquième édition des *Nuits de la lecture*. Temps fort et emblématique de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, organisée par le ministère de la culture et portée par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports cette opération vise à promouvoir la lecture et à valoriser l'action des bibliothèques et des librairies par des actions spécifiques. Ces *Nuits* s'inscrivent dans une démarche nationale de soutien des initiatives destinées à susciter le goût de la lecture.

Cadre de l'opération

Cette année, la cinquième édition est organisée autour de la thématique « Relire le monde ». Les Nuits de la Lecture célébreront la lecture sous toutes ses formes *via* des animations *in situ*, **mais aussi des initiatives digitales** pour tous les publics. « *Grâce à la lecture, il est en effet possible, après cette période de confinement, de réinventer et de réenchanter le monde, de voyager de manière immobile, de partir à la découverte d'autres horizons, et de rêver à d'autres aventures. Relire le monde, c'est aussi relier le monde.* ».

La Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle invite écoles et établissements scolaires, en journée, en soirée, à participer dès le jeudi 21 janvier 2020, jusqu'au dimanche 24 janvier, aux événements

programmés par les bibliothèques, médiathèques et librairies.

Les *Nuits de la lecture* pourront être l'occasion pour les écoles, les collèges, les lycées de nouer, renouer ou vivifier des liens avec les acteurs de proximité, porteurs d'ouverture culturelle.

Principes

A partir du 21 janvier, en journée ou en soirée, des actions impliquant les élèves, les familles, des professionnels du livre et de la lecture ainsi que des associations œuvrant pour la promotion de la lecture seront organisées. Ces actions trouveront un prolongement et un écho le soir suivant dans les bibliothèques et les librairies.

Organisation

Les enseignants seront encouragés à prendre contact avec les bibliothèques, les librairies ou tout autre acteur œuvrant pour la promotion de la lecture afin d'élaborer un projet partagé et confier aux élèves des actions de médiation à destination du grand public.

Ces actions *in situ* ou digitales revêtiront la forme qu'ils souhaiteront : temps de lecture à haute voix, temps d'échanges sur des œuvres, présentations de lectures, rencontres avec des auteurs, jeux-concours. *Mais également participer à des initiatives digitales* : webradios autour de la lecture, écoutes de lectures enregistrées sur livres-audio, escapes games autour du livre, présentations de bookstagram, d'Instabooks, concours de Booktubes, de Booktrailers, expositions de Bookfaces, valorisation en virtuel du travail d'un auteur à l'occasion de sa venue en classe, tutoriels d'ateliers créatifs, quiz de connaissances littéraires...

Les classes et groupes d'élèves suivant un cursus en théâtre comme les classes participant aux projets « *Une année de vive voix* », *Le Printemps des poètes*, les projets *Eloquence*, *Webradio mise en voix...* seront mobilisées et trouveront là une occasion de mettre en voix et en espace des textes et de se confronter à un public.

Les classes de lycée ou de collège ayant participé au *Goncourt des lycéens*, à *Un auteur au lycée*, au *Prix du livre "sciences pour tous"*, au *Prix Jeune Mousquetaire*, *Si on lisait à voix haute ! Les Petits Champions de la lecture*, *Prix collégien et lycéen de la BD Colomiers...* pourront aussi être sollicitées afin de partager cette expérience et faire découvrir les

œuvres contemporaines lues à cette occasion.

Ces *Nuits de la lecture* seront aussi des moments de valorisation des actions menées tout au long de l'année : concours, partenariats, « *quart d'heure lecture* » qui ont trouvé une amplification et des partenariats grâce au soutien du projet académique *Liresemble*.

S'inscrire, officialiser sa participation

Pour faire connaître et valoriser son engagement, la mise en œuvre de ses idées, ses animations en faveur de la promotion du livre et de la lecture, tout porteur de projet peut inscrire son événement sur le site de la DAAC à partir du mois de novembre 2020 : établissements scolaires du premier et du second degré.

Suivre le lien : [formulaire d'Inscription Nuits de la lecture 2021](#)

Ressources

Retrouvez les modalités sur les sites :

<https://cutt.ly/FgG1tBA>

<https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr/>

<https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr/boite-a-idees>

Contact :

Christophe.Pham-Ba@ac-toulouse.fr